06.62.83.83.80
laetitiacontact@gmail.com

www.laetitia-rigaud.com

FICHE D'INSCRIPTION

PRÉNOM :
NOM :

E-MAIL :

PORTABLE :

PSEUDO FACEBOOK :

ABONNEMENT ANNUEL

- ○ **YOGA ENFANTS : 5-7 ans**
- ○ **YOGA ENFANTS : 7-10 ans**
- ○ **ATELIER INTELLIGENCE. ÉMOT : 4-6 ans**
- ○ **ATELIER INTELLIGENCE. ÉMOT : 7-10 ans**

PAIEMENT (cochez la case ci-dessous)

- ○ **1 FOIS ……..€**
- ○ **3 FOIS ……..€**
 ……..€
 ……..€
- ○ **10 FOIS ……..€**

- ○ **FRAIS D'INSCRIPTION (15€)**

- ○ **J'autorise « Laëtitia Rigaud et Les Instants Samâdhi » à publier sur son site ou son facebook les photos des classes et des ateliers.**

- ○ **J'ai lu et accepte les conditions générales de Les Instants Samâdhi-Laëtitia Rigaud.**

***Comment** avez-vous **connu** la structure ?*

- ○ Bouche à oreilles
- ○ Internet
- ○ Pub
- ○ Autres (préciser)

DATE ET SIGNATURE

CONDITIONS GÉNÉRALES 2024-2025
Ateliers et Cours pour enfants

1 – FORMULES ET TARIFS / ABONNEMENTS ANNUELS 29,90€/mois*
Cours et ateliers collectifs en petit groupe
COURS YOGA ENFANT – Cours 1h00
ATELIER INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE – Atelier de 45 min + 15 min avec les parents

*après une 1ère mensualité de 112€ lors de l'inscription, suivi de 10 mensualités (octobre à juillet)
En cas de paiement en 1 fois, vous économisez 20€ (à déduire sur les 10 mensualités)

2 – FORFAITS ET TARIFS / COURS PARTICULIERS
Cours 60 min **: 49€**

3 – CARTE
Carte 10 cours - Yoga ou Atelier I.E enfants : **150€**

4 – FRAIS D'INSCRIPTION
Les frais d'inscriptions sont de 15 euros.
Ils comprennent les frais de dossier, les photocopies et l'assurance.
Ils sont fixes et payables au moment de l'inscription des activités de yoga ou des ateliers en Intelligence Émotionnelle qu'elle qu'en soit la date ou le mode de paiement (1, 3 ou 10 fois). Chèque à mettre à l'ordre de Laëtitia Rigaud.

5 – REMISES (non cumulables)
5% pour la 2e personne de la même famille
10% pour la 3e et 4e personne

7 – DÉROULEMENT DES COURS
Les cours ont lieu chaque semaine à l'exception des périodes de fermeture de l'école (vacances scolaires de la Zone C). L'école garantit ainsi à chaque élève un minimum de 31 cours par an (pour les élèves dont les cours commencent en septembre et finissant en juin)

8 – PAIEMENT EN 1, 3 OU 10 FOIS SANS FRAIS
Espèces, chèques ou virement.
Les élèves ont la possibilité de régler leur année de cours en 1, 3 ou 10 fois sans frais.
Pour bénéficier de ce mode de paiement, merci de remplir et de me remettre lors de son inscription 1, 3 ou 10 chèques correspondant au montant annuel des cours.
Pour le paiement en 3 fois, chaque chèque sera encaissé avent le premier cours de chaque trimestre et pour le paiement en 10 fois, le dépôt se fera en début ou en milieu de mois (à définir).
Les chèques encaissés ne seront pas remboursés sauf en cas de déménagement, mutation ou décès.

8 – ASSIDUITÉ
L'élève est tenu de respecter les jours et horaires auxquels il est inscrit. En cas d'absence, l'élève est prié d'avertir son professeur. Aucune absence ne donne lieu à un remboursement. Un rattrapage sera proposé dans la mesure du possible.

Laëtitia Rigaud – Les Instants Samâdhi
laetitiacontact@gmail.com 06.62.83.83.80
26, rue des goélands 34750 Villeneuve Les Maguelone